

Réglementation

Faits saillants pour le Québec

À JOUR AU 2015-01-21

Coûts* au Québec, Canada, États-Unis, par taille d'entreprise (2014)

Nombre d'employés	Québec	Canada	États-Unis
	par employé	par employé	par employé
Moins de 5	7 229 \$	6 683 \$	4 240 \$
5 - 19	3 558 \$	3 621 \$	2 720 \$
20 - 49	2 608 \$	2 664 \$	1 911 \$
50 - 99	1 401 \$	1 820 \$	1 511 \$
100 ou plus	1 462 \$ **	1 462 \$	1 326 \$

Sources : Québec = données internes non publiées, Canada et États-Unis = Rapport 2014 sur la paperasserie.

Note : * Pour chaque territoire, les chiffres en dollars reflètent la somme des coûts de la réglementation pour tous les niveaux de gouvernement (municipal, provincial et fédéral).

** La taille de l'échantillon diminuant pour les plus grandes entreprises, les chiffres de la dernière catégorie au Québec ont été estimés en utilisant les données pour l'ensemble du Canada.

Coûts au Québec, par taille d'entreprise (2008, 2012 et 2014)*

Nombre d'employés	2008	2012	2014
	par employé	par employé	par employé
Moins de 5	7 178 \$	6 330 \$	7 229 \$
5 - 19	3 614 \$	3 365 \$	3 558 \$
20 - 49	2 159 \$	2 335 \$	2 608 \$
50 - 99	2 180 \$	1 667 \$	1 401 \$
100 ou plus	1 240 \$	1 179 \$ **	1 462 \$ **

Sources : 2008 = [Rapport 2010 sur la paperasserie](#), 2012 et 2014 = données internes non publiées.

Notes :

* Chiffres en dollars constants de 2014.

** La taille de l'échantillon diminuant pour les plus grandes entreprises, les chiffres de la dernière catégorie ont été estimés en utilisant les données pour l'ensemble du Canada.

Le nombre minimum de répondants par catégorie pour avoir un résultat valide est de 20.

(1) L'estimé des coûts provinciaux peut fluctuer d'une année à l'autre. Parmi les facteurs qui peuvent avoir une influence, on note l'emploi par taille de firme, les heures passés à la conformité et les salaires payés, rendant difficile d'attribuer à un seul facteur un changement dans les coûts de la réglementation.

(2) Pour chaque territoire, les chiffres en dollars reflètent la somme des coûts de la réglementation pour tous les niveaux de gouvernement (municipal, provincial et fédéral).

Tableau B.2

Coût de la réglementation par province, 2005 à 2014 (en millions de \$ de 2014)

	2005	2008	2012	2014
Colombie-Britannique	4 457	5 104	4 448	5 171
Alberta	3 834	4 385	4 192	4 617
Saskatchewan	1 152	926	960	1 115
Manitoba	1 182	1 043	1 016	1 219
Ontario	12 790	12 012	12 210	14 758
Québec	8 119	7 859	7 031	8 102
Nouveau-Brunswick	697	625	554	636
Nouvelle-Écosse	931	785	770	833
Île-du-Prince-Édouard	170	127	132	134
Terre-Neuve-et-Labrador	445	415	397	498
Canada	33 775	33 324	31 713	37 083

Sources : Les calculs sont basés sur le sondage sur la réglementation et la paperasse de la FCEI (réalisé en 2005, n = 7 391; réalisé en 2008, n = 10 566; réalisé en 2012; n = 8 562; réalisé en 2014, n = 8 867) et des données de Statistique Canada.

Remarques : Ces hypothèses ont été modifiées en 2014 (voir la méthodologie détaillée à l'Annexe A). Les estimations de la FCEI sont prudentes et approximatives. L'évaluation du coût de la réglementation au niveau provincial n'est pas limitée aux règlements provinciaux et comprend des règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

Le coût total de la réglementation pour 2005, 2008 et 2012 a été converti en dollars de 2014 d'après l'Indice des prix à la consommation (IPC) annuel publié par Statistique Canada (CANSIM, tableau 326-0020, consulté le 7 août 2014). Aux niveaux provincial et national, l'IPC pour 2014 correspond à la moyenne de l'IPC relevé mensuellement depuis le début de l'exercice et qui est disponible pour la période s'étalant de janvier à juin (CANSIM, tableau 326-0020, consulté le 7 août 2014).

À retenir

- La majorité des entreprises comptent moins de cinq employés. Le coût moyen de la réglementation en 2014 pour une entreprise québécoise type avec quatre employés s'élève donc à 28 916 \$.

Propositions de la FCEI

- (1) Mesurer le fardeau réglementaire, (2) Imposer des contraintes aux autorités, (3) Mieux communiquer sur la réglementation, (4) Réduction : prioriser les domaines où cela nuit le plus à l'économie, (5) Évaluer nécessité et impact des nouveaux règlements sur les PME, etc.

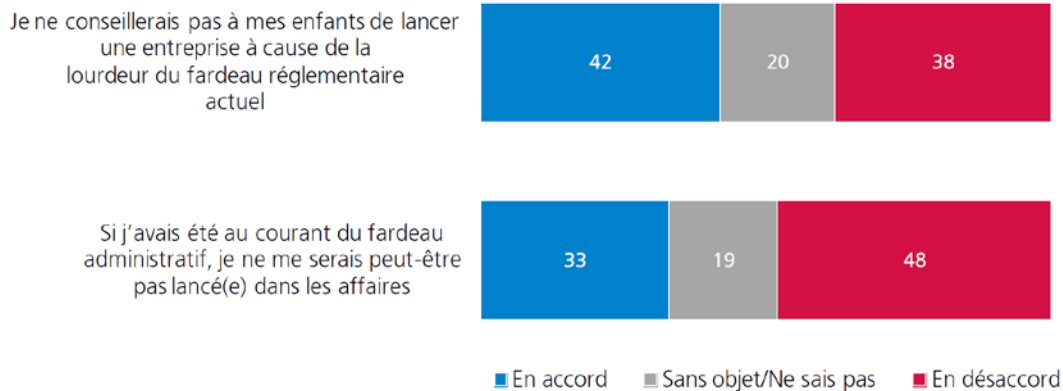
Méthodologie du rapport 2014

- **Calcul des coûts** : (1) Charges salariales, (2) Honoraires professionnels, (3) Dépenses requises pour de l'équipement spécial, des rénovations, etc., (4) Pertes dues aux retards administratifs
- **Source des données** : Les calculs sont basés sur le sondage sur la réglementation et la paperasse de la FCEI (réalisé en 2012, n = 8 562 au Canada et n = 1 302 au Québec et réalisé en 2014, n = 8 867 au Canada et n = 1 302 au Québec) et le Sondage sur la réglementation et la paperasse aux États-Unis (réalisé par Ipsos Reid en 2012; n = 1 535).

Le sondage sur la réglementation de la FCEI a été mené de juin à juillet 2014. Un total de 8 867 propriétaires de PME au Canada y ont participé, ce qui correspond à une marge d'erreur de 1,04 %, 19 fois sur 20. La marge d'erreur au Québec (n = 1 302) est de 2,7 %, 19 fois sur 20.

Canada

Impact du fardeau réglementaire sur l'entrepreneuriat (% des réponses)



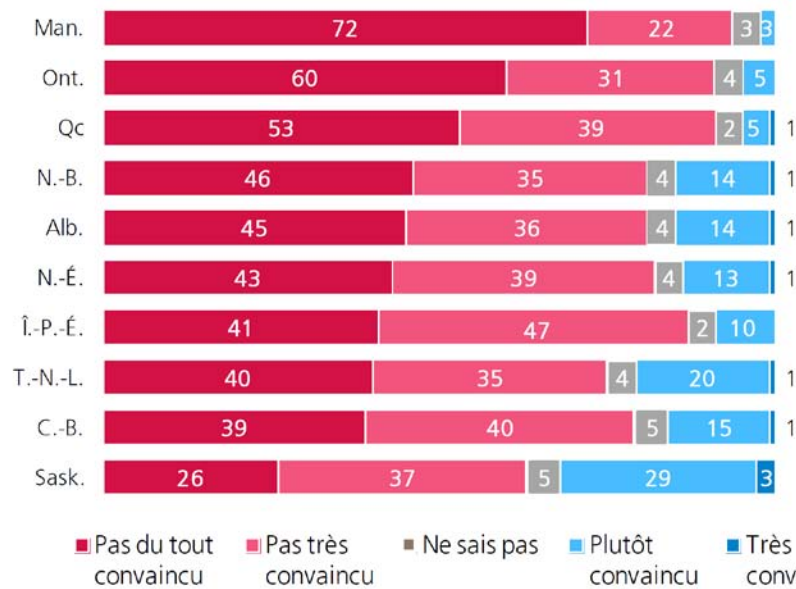
Source : FCEI, sondage sur la réglementation et la paperasse, 2014, n = 8 867.

Québec

	2012	2014
...enfants	n.d.	38 % / 20 % / 42 %
...au courant	28 % / 22 % / 50 %	30 % / 20 % / 50 %

Figure 25

Dans quelle mesure êtes-vous convaincu que votre gouvernement provincial est déterminé à réduire la paperasserie, selon la province (% des réponses)

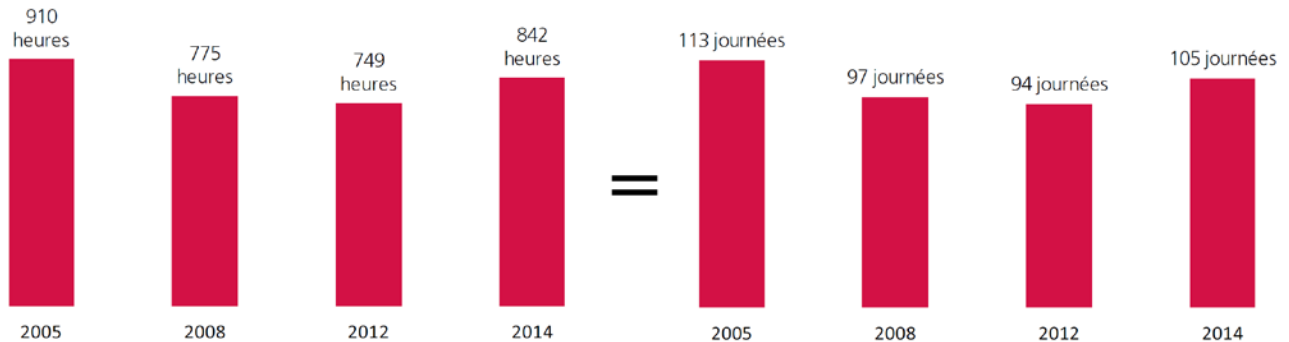


Source : FCEI, sondage sur la réglementation et la paperasse, 2014, n = 8 867.

Canada

Figure 9

Heures moyennes totales consacrées à la paperasserie et à la conformité, par entreprise (heures ou journées ouvrables, 2005, 2008, 2012 et 2014)

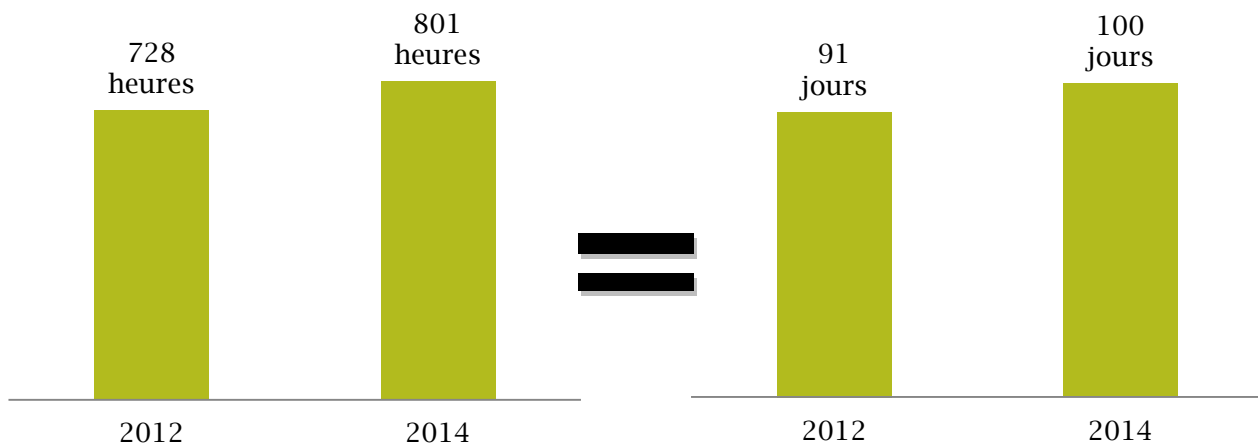


Source : Les calculs sont basés sur le sondage sur la réglementation et la paperasse de la FCEI (réalisé en 2005, n = 7 391; réalisé en 2008, n = 10 566; réalisé en 2012, n = 8 562; réalisé en 2014, n = 8 867).

Québec

Figure 9 (modifiée)

Heures moyennes totales consacrées à la paperasserie et à la conformité, par entreprise (heures et journées ouvrables, 2012 et 2014)



Source : Les calculs sont basés sur le sondage sur la réglementation et la paperasse de la FCEI (réalisé en 2012, n = 8 562 au Canada et n = 1 302 au Québec et réalisé en 2014, n = 8 867 au Canada et n = 1 302 au Québec)

Figure 12 (modifiée)

Heures moyennes consacrées chaque année à la réglementation, par employé, selon la taille de l'entreprise, Canada, États-Unis et Québec

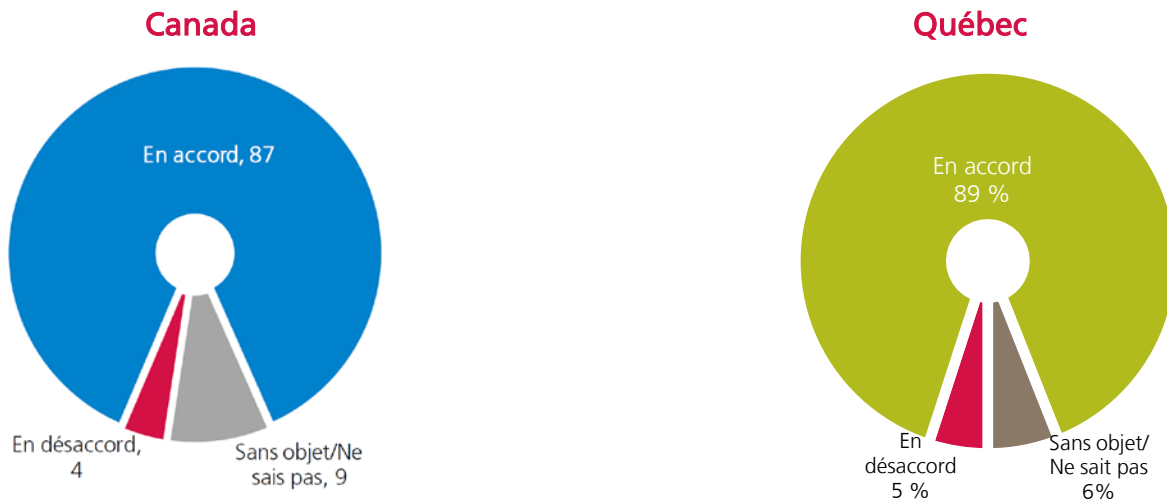


Sources : Calculs de la FCEI basés sur son Sondage sur la réglementation et la paperasse (réalisé en 2014; n = 8 867 au Canada et n = 1 302 au Québec) et le Sondage sur la réglementation et la paperasse aux États-Unis (réalisé par Ipsos Reid en 2012; n = 1535).

Remarques : Le nombre d'employés comprend le propriétaire d'entreprise. Les données pour les États-Unis ont été corrigées pour tenir compte des différences au niveau de la répartition de l'échantillon par rapport aux données pour le Canada. Données non disponibles pour les entreprises québécoises de 100 employés ou plus en raison de la taille limitée de l'échantillon.

Figure 18 (modifiée)

Le fardeau réglementaire grossit sans cesse (% des réponses)



Source : FCEI, sondage sur la réglementation et la paperasse, 2014, n = 8 867.

Source : FCEI, sondage sur la réglementation et la paperasse, 2014, n = 1 302